

Procès verbal du Conseil d'école n°2

Ecole de Meyssiez Année scolaire 2017-2018

Date : Vendredi 30 mars 2018

Horaires : de 18h à 20h

Présents :

Pour les enseignants : Mme DA SILVA (directrice), Mme MONTAGNAT, Mme ARNAUD

Pour la mairie : Mr PLANTIER (Maire de la commune), Mr RUOL (délégué aux affaires scolaires), Mme MARCEAU (ATSEM)

Pour les délégués de parents d'élèves : Mr LATORRE, Mme FLORENT, Mme PERONNET

Pour l'Éducation Nationale : Mr PERRIAND (DDEN)

Absents excusés : Mme GIBERT (IEN), Mme Ravaud (Maîtresse E, RASED), Mme PAILLET

ORDRE DU JOUR :

Projets culturels et sportifs

Sorties de fin d'année et Jazz à Vienne

EPS : natation et rugby

Projet d'école

Santé et sécurité

Visite DDEN

Procédure accident

Vie de l'école

Site internet

Représentants des parents d'élèves

Suivi des effectifs

Absence du personnel

Chauffage en garderie

Rentrée 2018-2019

Visite du collège

Effectif prévisionnel et répartition

Budget prévisionnel

Inscriptions anticipées

Rénovation de l'école

Aide aux élèves en difficulté

APC et RASED

Sou des écoles

Manifestations à venir et dates

COMPTE-RENDU :

Projets culturels et sportifs :

➤ **Sorties de fin d'année**

Les classes de PS, MS et GS, et de CP-CE1 vont aller au Parc de Courzieu le vendredi 8 juin. Il s'agit d'une journée en plein air pendant laquelle les enfants vont pouvoir rencontrer des loups et des rapaces.

La classe de CE2-CM1-CM2 fera sa sortie à l'Escape Game de Grenoble le 14 mai.

Ces deux sorties sont financées par le Sou des écoles.

➤ **Jazz à Vienne**

Chaque année, le festival Jazz à Vienne ouvre sa première journée avec une création dédiée au jeune public. Ce spectacle est destiné aux enfants des écoles primaires du territoire. Or depuis cette année, VienneAgglo a fusionné avec la communauté de communes de Condrieu pour former Vienne Condrieu Agglomération. Cela ouvre donc les portes du festival à de nombreuses nouvelles écoles comme la nôtre (puisque Meyssiez fait maintenant partie de Vienne Condrieu Agglomération). Cette année, compte tenu du nombre d'élèves concernés et des contraintes de sécurité, les élus communautaires ont décidé de proposer ce spectacle uniquement aux CM2 de toutes les écoles. Pour les classes à multi-niveaux comme la nôtre, les situations seront examinées au cas par cas. Mais à priori, seuls les CM2 auront accès au Jazz à Vienne cette année.

L'année prochaine, il sera certainement proposé deux dates de spectacle pour que les CE2 et les CM1 puissent y participer à nouveau. L'entrée est gratuite et le transport est à la charge de la commune.

➤ **Natation**

Cette année, les élèves de GS-CP-CE1 feront leurs séances de natation à la piscine d'Eyzin Pinet (piscine non couverte) tous les mardis et jeudis du mois de juin. La météo sera donc un facteur important. Le transport est pris en charge par la mairie.

Nous ferons bientôt passer un planning aux parents (agréés et non agréés) afin qu'ils puissent s'inscrire pour accompagner les élèves. La natation est une activité à taux d'encadrement renforcé et nous ne pourrions pas y aller si le nombre de parents n'est pas suffisant.

➤ **Rugby**

Les classes de CP-CE1 et CE2-CM1-CM2 participent au projet rugby dont les séances se déroulent au stade de Villeneuve de Marc. La classe de CP-CE1 ne devait pas y participer à cause des séances de natation mais étant donné que les dates sont décalées, elle peut y participer. La mairie finance le transport des élèves lors des séances d'entraînement et pour le tournoi. A l'heure actuelle, nous n'avons pas encore réalisé de séance. En effet, les 3 premières ont été annulées (mauvais temps, terrain impraticable, soucis d'encadrement...) Les quatre prochaines séances auront lieu après les vacances.

Projet d'école :

Après avoir réalisé le bilan du projet d'école précédant, nous avons démarré un nouveau projet d'école. Nous avons défini de nouveaux axes de travail et de nouveaux outils à mettre en place dans l'école. La conception et l'écriture de ce nouveau projet d'école est en cours et nous sommes encadrés par l'équipe de circonscription.

Voici les idées principales de notre nouveau projet d'école :

- Pour l'axe « améliorer les résultats des élèves au regard des compétences du socle commun » :

Mise en place de repères fixes (présentation du cahier formalisée, uniformisation du vocabulaire utilisé entre GS et CP...) pour créer des automatismes méthodologiques chez les élèves.

- Pour l'axe « parcours éducatif » :

Revisite du cahier culturel dans un classeur (plus pratique) et avec classement par type d'art (arts visuels, arts sonores...) et non par année scolaire. L'objectif est de permettre aux élèves de mieux catégoriser les œuvres et les artistes étudiés et de pouvoir ainsi mieux les retenir. Les enseignants qui retravaillent sur un artiste déjà vu quelques années auparavant pourront aussi mettre facilement en relation les travaux effectués afin de raviver les souvenirs des élèves.

- Pour l'axe « réponse aux exigences d'une école inclusive » :

Proposition d'aides méthodologiques aux parents qui souhaitent aider leurs enfants à la maison.

- Pour l'axe « vie scolaire » :

Mise en place d'outils de fonctionnement communs aux 3 classes (cahier de liaison pour la communication et prise de rendez-vous, billets d'absence...) afin de faciliter les modes de communication pour les parents qui ont des enfants dans plusieurs classes de l'école.

On rappelle que la communication entre parents et enseignants est très importante et que les parents ne doivent pas hésiter à communiquer avec les enseignants par le biais du cahier de liaison ou en demandant un rendez-vous.

Santé et sécurité :

➤ **Visite DDEN**

Mr Perriand est DDEN (Délégué Départemental de l'Education Nationale). Il est présent pour nous aider dans la réflexion autour de la sécurité de l'école. Il effectue une visite de l'école tous les ans pour veiller à la sécurité du bâtiment et aux équipements. Cette année, la visite a été effectuée le vendredi 16 mars 2018. Il a été constaté une bonne ambiance entre enseignants et municipalité. Les locaux de l'école sont bien entretenus. Il a aussi été noté que les plans d'évacuation et la devise « liberté, égalité, fraternité » sont à afficher.

➤ **Procédure en cas d'accident**

Des questions ont été posées concernant la procédure de l'école en cas d'accident. Il est donc intéressant de la rappeler.

L'enseignant qui constate l'accident peut estimer le niveau de gravité de l'accident. On peut établir 3 niveaux :

- s'il s'agit d'une petite chute type égratignure, l'école est en mesure de répondre aux soins. On prévient les parents oralement ou par le biais du cahier de liaison si nécessaire.

- s'il s'agit d'une blessure un peu plus grave du type plaie plus profonde et que l'enseignant ne peut pas prodiguer les soins adéquats, l'enseignant contactera les parents ou les autres personnes renseignées sur la liste en début d'année afin de leur demander s'ils peuvent prendre en charge l'enfant et lui permettre d'obtenir les soins infirmiers nécessaires. Si l'enseignant ne parvient à contacter personne, il appellera le SAMU.

- s'il s'agit d'une blessure grave qui met en danger la vie de l'enfant, autrement dit une urgence, l'enseignant contactera le 15 et suivra les consignes données. Il contactera ensuite les parents pour les prévenir. Le protocole d'alerte au SAMU en cas d'urgence est affiché dans l'école. Il est commun dans toutes les écoles (document présenté, source Education Nationale).

Si l'élève est évacué vers une structure d'urgence, aucune instruction n'impose ni ne recommande la présence d'un accompagnateur. Elle peut être envisagée (afin de rassurer l'enfant par exemple) si l'absence du personnel ne gêne pas la bonne marche du service dans l'école.

Ces modalités sont précisées dans la circulaire du 27 octobre 2009 et dans Le protocole national sur l'organisation des soins et des urgences dans les écoles publié au Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale du 6 janvier 2000.

Dans les deux bâtiments de l'école, les enseignants disposent d'une trousse de pharmacie et d'un répertoire des numéros à contacter en cas d'urgence (fournis par les familles en début d'année). Nous disposons aussi d'une grande trousse portable et d'une petite trousse des premiers secours pour les voyages scolaires.

Vie de l'école :

➤ Site internet

Le site internet de l'école fonctionne toujours et est toujours librement accessible. Nous n'avons pas d'accès restreint pour les parents (avec code) cette année et nous ne publions donc pas de photo des élèves. La lenteur et la complexité du site en mode création ne nous permettent pas de nous investir pleinement dans ce projet. De plus, nous ne constatons que très peu de visites sur le site de l'école. Nous ne savons pas s'il est utile de continuer ce site ou non. Nous en discuterons l'an prochain.

➤ Représentants des parents d'élèves

Lors du dernier conseil d'école, nous avons parlé de la boîte aux lettres commune aux membres du Sou des écoles et aux représentants des parents d'élèves. Mr Latorre a récupéré une clé et il a donc accès au courrier. Nous avons aussi parlé de la création d'une adresse mail pour les représentants de parents d'élèves ce qui a été mis en place.

Les représentants des parents d'élèves ont fait passer un courrier aux parents (par le biais de l'école) afin qu'ils puissent faire remonter leurs questions avant le Conseil d'école. Nous avons convenu qu'il serait intéressant de faire remonter les questions à l'équipe enseignante avant le Conseil d'école de manière à inclure ces questions dans l'ordre du jour et à permettre aux enseignants de fournir la réponse la plus complète possible.

Nous avons aussi discuté de la forme du document qui a été fait passer aux familles qui peut induire des questions précises sur un enfant en particulier et qui ne peuvent pas être abordées au Conseil d'école. Le document sera donc retravaillé.

➤ Suivi des effectifs

Cette année il y a eu 3 radiations (donc 3 départs) de l'école et 7 admissions. Il y a donc eu beaucoup de mouvement. Notre effectif total actuel s'élève à 62 élèves.

➤ Absences du personnel

Lorsqu'un enseignant est absent, il prévient l'inspection de l'éducation nationale de notre circonscription. La secrétaire de circonscription rassemble toutes les absences et répartit les remplaçants au mieux. Nous ne pouvons donc pas savoir à 8h30 s'il y aura un remplaçant ou non. Il n'est pas non plus possible pour la secrétaire de rappeler toutes les écoles pour les prévenir du remplacement. Nous sommes contraints d'attendre et de constater ou non la présence d'un remplaçant.

S'il n'est pas possible d'envoyer un remplaçant, nous répartissons les élèves dans les autres classes. Étant donné que nous sommes une école à seulement trois classes, la répartition surcharge beaucoup les classes d'accueil.

En ce qui concerne la maternelle, l'ATSEM fait partie intégrante de la classe. Lorsqu'elle est absente, la mairie fait au mieux pour la remplacer. Si c'est possible, la mairie met une autre personne à disposition pour aider dans la classe. Si ce n'est pas possible, les enfants sont accueillis en classe sans ATSEM. Nous tenions à remercier la mairie qui a pu mettre une personne disponible sur une journée en l'absence de l'ATSEM.

➤ Chauffage en garderie

Les parents qui déposent leurs enfants à la garderie le matin ont constaté des soucis avec le chauffage. En effet, il y a fréquemment des dysfonctionnements et la température à l'arrivée des premiers enfants est très basse. L'équipe de la mairie a déjà eu connaissance des problèmes courants de ce chauffage au sol qui est lent à démarrer. Le chauffagiste est déjà intervenu plusieurs fois mais sans régler réellement le problème. Un chauffage électrique d'appoint peut être envisagé. Cette idée sera réfléchiée et envisagée pour l'an prochain (car la saison de grand froid est terminée pour cette année).

Rentrée 2018-2019 :

➤ Visite du collège

Les élèves de CM2 sont allés visiter le collège de secteur Fernand Bouvier à Saint Jean de Bournay (c'est le collège de secteur de l'école de Meyssiez). Des élèves de 6ème leurs ont fait visiter les différentes salles du collège avant de manger au self.

L'après midi, suite à une réunion d'information où ils ont reçu un livret avec de nombreuses informations sur le fonctionnement du collège, ils ont pu assister à 1h de cour avec des 6^{ème} ou des 5^{ème}.

➤ Effectifs prévisionnels et répartition

8 CM2 vont quitter l'école et il y aura 9 PS en théorie. L'effectif devrait donc être plutôt stable.

Concernant la répartition des classes, nous sommes en train d'y réfléchir car la situation est compliquée. En effet, les effectifs de chaque niveau sont hétérogènes et nous allons devoir changer les habitudes de répartition par cycle classique. Rien n'a encore été décidé car les effectifs ne sont pas définitifs et il y a encore de nouvelles familles qui se manifestent. Nous cherchons la meilleure répartition possible au regard des élèves.

➤ **Budget prévisionnel**

Le budget pour l'école fourni par la mairie sera identique au budget fourni l'an dernier. 500 euros supplémentaires ont été accordés suite à la demande de Mme Da Silva afin de changer les dictionnaires de la classe et afin de renouveler les manuels de lecture des CP (comme cela a été évoqué dans le précédent conseil d'école).

➤ **Inscriptions anticipées**

Les inscriptions anticipées pour les élèves rentrant en PS en septembre 2018 auront lieu les 24, 26 et 27 avril 2018 à l'école. Les parents connus ont été contactés par téléphone afin de fixer un rendez-vous. L'information a aussi été affichée devant l'école.

➤ **Rénovation de l'école**

Le projet de rénovation de l'école suit son cours. Les enseignants ont pu rencontrer les architectes pour discuter du projet. C'est un cabinet d'architecture de Grenoble qui travaille sur le projet de rénovation de l'école. Cela nécessite des études très précises car il s'agit de la rénovation d'un bâtiment en pisé. Au mois d'avril, nous devrions avoir une présentation plus élaborée et diverses solutions nous seront proposées. Nous souhaiterions rénover les deux classes existantes et ouvrir des locaux supplémentaires à l'étage. Le travail est en cours mais c'est un travail d'une grande ampleur et donc relativement long. Une information sera transmise aux habitants de Meyssiez lorsqu'une proposition sera envisagée. Les travaux devraient durer toute une année scolaire environ et les classes seront relocalisées pendant la durée des travaux (en évitant de louer des préfabriqués car cela coûte très cher).

Aide aux élèves en difficulté :

➤ **APC et RASED**

Les APC se sont bien déroulés jusqu'ici. Les élèves qui en ont bénéficié ont globalement progressé et on constate un retour positif sur les acquisitions en classe. Les enfants apprécient ce temps en petit groupe avec la maîtresse. Mme Ravaut, maîtresse E, membre du RASED (Réseau d'Aide aux Elèves en Difficulté), est intervenue en prévention dans notre école lors de la première période. Elle est aussi intervenue auprès des élèves de CE2 lors de la période 2 et 4. Elle constate une évolution dans les acquisitions des élèves et continue son travail avec les mêmes élèves.

Sou des écoles

➤ **Actions et dates**

Voici les dates des actions du Sou des écoles pour le reste de l'année :

Vide grenier : 10 mai (jeudi de l'ascension). Randonnée pédestre : 3 juin. Kermesse : 30 juin.
--

Nous tenions à remercier les membres du Sou des écoles qui ont déjà réalisé plusieurs manifestations au profit des élèves de l'école. Grâce à leur travail, les élèves ont reçu des cadeaux de Noël pour la classe et ils pourront faire des sorties en fin d'année. Nous avons parlé d'un intervenant en athlétisme mais ce projet ne se fera pas cette année.

Le 30 mars 2018 à Meyssiez.

Noms et signature du secrétaire de séance :
Mme Montagnat

Nom et signature de la présidente du Conseil d'école :
Mme Da Silva (directrice)

Un exemplaire conservé à l'école, Un exemplaire envoyé au maire et à chacun des membres du conseil, Un exemplaire envoyé à l'IEN, Un exemplaire envoyé au DDEN, Un exemplaire diffusé sur le site internet de l'école

➤ **Jazz à Vienne (note additionnelle)**

Nous venons d'avoir une nouvelle information concernant le Jazz à Vienne qui rectifie ce qui a été dit au Conseil d'école. En effet, nous avons finalement pu inscrire les deux classes. Les classes de CP-CE1 et CE2-CM1-CM2 pourront donc assister au spectacle cette année.